

**Liste des candidats admis au recrutement de deux chefs de projets
AMOA à l'Office des Changes au titre de l'année 2021**

Office des Changes

DEPART 16/12/2021

I/SDRH/34/2021

LISTE PRINCIPALE

Nom	Prénom	CNI
TOUFIK	Ahmed	IE13175
AGTIB	Ghita	MC243477

LISTE D'ATTENTE

Nom	Prénom	CNI
EL YAAKOUBI	Aicha	CD318691
ABENDAG	Sara	AA39779
ZRAIDI	Oumaima	WA232040
ELMINOURI	Zahra	WA230947

NB :

Les candidats retenus dans la liste principale sont tenus de présenter leurs dossiers de recrutement (composé des pièces énumérées ci-dessous) à la Division des Ressources humaines de l'Office des Changes dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication des présents résultats :

- 2 Copies certifiées conformes de la CNIE ;
- 2 copies certifiées conformes à l'original du diplôme ;
- 2 copies certifiées conforme à l'original du baccalauréat ;
- 3 Photos d'identité récentes ;
- Extrait d'acte de naissance ;
- Extrait du casier central disciplinaire ;
- Extrait du casier judiciaire ou fiche anthropométrique ;
- Attestation de RIB ;

- Certificat médical délivré par un établissement relevant du Ministère chargé de la santé attestant que le candidat dispose de l'aptitude physique et mentale, nécessaires au poste à pourvoir ;
- Attestation (s) de travail pour bonification d'ancienneté, le cas échéant avec les déclarations des cotisations à la CNSS pour la période considérée dûment signées par le responsable de la CNSS ;
- Certificat de cessation de paiement pour les personnes provenant d'un organisme ou entreprise publics ;
- Attestations de fin de fonctions pour les personnes provenant du secteur privé ;
- Déclaration sur l'honneur signée par le postulant et légalisée qui atteste que l'intéressé n'exerce aucune fonction ou activité dans le secteur privé (Document à récupérer auprès de l'Office des Changes) ;
- Déclaration sur l'honneur signée par le postulant et légalisée, qui atteste qu'il n'a pas bénéficié d'une indemnité dans le cadre d'un départ volontaire auprès d'une administration publique, un établissement public, collectivité territoriale, société d'Etat ou filiale publique ou autres organismes publics (Document à récupérer auprès de l'Office des Changes) ;
- Copie de l'acte de mariage pour les candidats mariés.

~~Le Directeur de l'Office des Changes~~


Signé: Hassan BOULAKNADAL